



Rapport de la démarche de consultation

La gouvernance au CSCN : un modèle égalitaire

Problématique

Le modèle actuel de gouvernance du Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) est basé sur le nombre d'électeurs qui s'identifient publics ou catholiques, tel que le recommande la *Loi scolaire* (art. 255). Les conseillers scolaires du CSCN estiment que ce modèle ne représente plus adéquatement les familles, en partie dû à la démographie changeante de la province. Un nouveau modèle égalitaire aurait l'avantage de favoriser une meilleure représentation des élèves et des parents du CSCN, tout en préservant les droits des électeurs publics et catholiques, protégés par la loi. D'un côté, l'*Acte de l'Alberta* (art. 17) garantit aux contribuables des écoles catholiques l'essentiel des droits qu'ils avaient en 1905, notamment un pouvoir de gestion concernant l'établissement des écoles catholiques. De l'autre, la *Charte canadienne des droits et libertés* reconnaît le droit à la liberté de religion, ce qui comprend le droit à une éducation neutre, sans influence quelconque d'une religion particulière. Un modèle de gouvernance égalitaire donnerait au conseil une voix plus forte pour répondre aux besoins des élèves et de leurs familles.

Un modèle égalitaire composé d'un nombre égal de quatre conseillers élus par les électeurs publics et quatre conseillers élus par les électeurs catholiques aurait l'avantage :

- de favoriser une meilleure représentation des élèves et des parents du CSCN, tout en préservant les droits des électeurs publics et catholiques, protégés par la loi;
- d'éliminer les fluctuations potentielles de la répartition d'une élection à une autre suite aux données provenant des recensements pour ainsi s'assurer d'une répartition égalitaire en tout temps;
- de favoriser un positionnement stratégique plus rassembleur pour répondre aux besoins des élèves et de leurs familles en ce qui concerne l'éducation francophone.

Historique de la démarche

Résultats de la consultation Vision 20/20 et proposition du conseil scolaire

En 2014, le conseil scolaire a rassemblé environ 160 personnes dans une démarche collective de planification stratégique ayant pour but d'orienter une vision pour les 20 prochaines années. Huit thématiques ont fait l'objet de consultation dont une abordait la thématique d'un modèle de gouvernance égalitaire. Dans sa synthèse de Vision

20/20, le CSCN publiait l'énoncé suivant pour résumer la démarche souhaitée :
«Adopter avant l'élection scolaire de 2017 un modèle de gouvernance composé d'un nombre égal de conseillers scolaires publics et catholiques; obtenir des avis légaux et consulter les parties prenantes».

Une proposition du conseil scolaire lors de la réunion ordinaire du 25 février 2014 endossait la démarche visant un processus de consultation «des parents et de la communauté francophone dans le but d'établir une égalité de représentation publique/catholique dans un modèle de gouvernance renouvelée».

Rencontres des conseillers scolaires

- un 5 à 7 avec des conseillers scolaires et des parents le 20 novembre 2015
- des rencontres (consultations) avec les présidences des conseils d'école le 28 mai et 1^{er} octobre 2016
- de 2014 à 2016, des visites des conseillers aux réunions des conseils d'école pour expliquer le modèle et répondre aux questions

Information dans les médias

- des reportages dans les médias (Franco, Radio-Canada) ont permis de sensibiliser les parents sur la question

Consultation publique du 29 septembre 2016

<https://www.youtube.com/watch?v=CXj-vRHs2uY>

Consultation publique du 11 octobre 2016

<https://www.youtube.com/watch?v=uXLUAwoWNbU>

Sondage en ligne et format papier

- invitation personnelle pour tous nos parents, diplômés récents et leurs parents
- invitation générale pour l'ensemble de la communauté de participer au sondage du 17 au 23 octobre 2016 (voir résultats dans les pages qui suivent)
- annonces dans le Franco, sur le site Web du CSCN, dans les média sociaux, à travers les moyens de communication des associations partenaires

Forum interactif d'échanges dans Internet (Thought exchange)

- 28 septembre au 26 octobre 2016 (voir résultats dans les pages qui suivent)
- Annonces dans le Franco, sur le site Web du CSCN, dans les média sociaux, à travers les moyens de communication des associations partenaire
- Résultats - <http://centrenord.ab.thoughtexchange.info/>

1. Résultats du sondage

Dans un effort de bien documenter le positionnement de la communauté scolaire du CSCN face au nouveau modèle proposé de gouvernance, un sondage a été effectué. Le sondage était public: ouvert aux électeurs, aux parents et aux membres de la communauté.

Ce sondage s'est inscrit dans toute une série d'étapes en vue de consulter la communauté scolaire du CSCN sur ce nouveau modèle de gouvernance qui serait composé d'un nombre égal de quatre conseillers catholiques et quatre conseillers publics. Le sondage était confidentiel dans la mesure où les répondants n'avaient pas à soumettre au CSCN leur nom ou toute autre information qui pouvait les identifier. Un administrateur du sondage externe a été embauché pour assurer l'indépendance des résultats et un haut niveau de confidentialité.

Après la première question de choix de langue (Français / Anglais), le sondage comme tel comprenait deux questions. La première question demandait aux participants d'identifier le groupe auquel ils appartiennent : A) *Électeurs publics*; B) *Électeurs catholiques*; C) *Parents qui ne répondent pas aux critères d'un électeur* ou D) *Membre de la communauté francophone*. Bien qu'un individu puisse appartenir à plus d'un groupe, nous demandions de choisir le groupe qui correspondait le mieux à son rôle dans la communauté scolaire du CSCN. Pour en savoir plus sur les différents types de participants, veuillez consulter le lien suivant :

https://centrenord.ab.ca/fichiers/cscn/Conseil/Rapports/Gouvernance/lettre_gouvernance_francais.pdf

La deuxième question demandait aux participants de se prononcer soit en faveur du nouveau modèle proposé, soit en faveur du modèle actuel, qui repose sur la proportionnalité des électeurs suite à un recensement.

L'analyse des réponses a été présentée aux conseillers scolaires lors d'une rencontre régulière le 23 novembre 2016. Cette consultation s'inscrit dans un effort de bien documenter le positionnement de la communauté scolaire du CSCN face à un changement éventuel de la représentation autour de la table du Conseil scolaire.

Méthodologie

Le CSCN a embauché Miles Muri, un consultant externe (administrateur) pour assurer la mise en œuvre du sondage électronique. L'administrateur est une personne vivant à l'extérieur de l'Alberta et n'ayant pas de liens directs avec les écoles du CSCN.

Le sondage était composé de deux questions et d'un préambule. Les deux questions furent développées par les conseillers scolaires. Les textes fournis à l'administrateur du sondage provenaient de la direction générale du CSCN. La traduction en anglais a été réalisée par l'administrateur du sondage. Un sondage en ligne a été créé dans le service SurveyMonkey. Le sondage dans SurveyMonkey a été validé par la direction générale avant la mise en œuvre. Un premier essai avec un petit groupe a été fait pour assurer le bon fonctionnement du sondage en anglais et en français. Un deuxième essai a été fait avec des conseillers scolaires. Une fois la période d'essai terminée et le format de données validé, toute donnée recueillie a été effacée avant le lancement officiel du sondage au public. À partir de ce point, aucun membre du personnel du CSCN n'avait accès à l'outil de sondage.

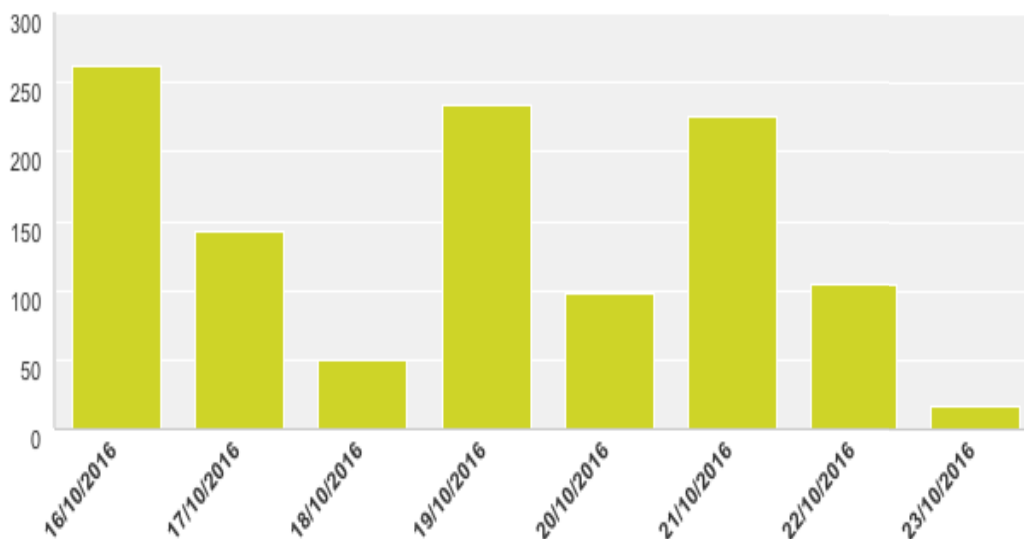
Des invitations par courrier électronique ont été envoyées aux parents d'après les données CSCN, afin de rejoindre la majorité des électeurs actuels.

Pour les membres de la communauté et les électeurs n'ayant pas ou n'ayant plus d'enfant dans une école du CSCN, une invitation à s'inscrire pour le sondage a été lancée dans le site Web du CSCN, dans la section portant sur la gouvernance. Depuis le formulaire d'inscription, 295 personnes se sont inscrites.

Sur demande, une version papier du sondage était disponible. Un total de 11 sondages format papier ont été envoyés. Un groupe d'individus a créé leur propre version du sondage qui comprenait les mêmes deux questions. Ces réponses ont été intégrées dans les résultats vu qu'il n'y avait pas de différence de fond entre la version officielle et la version développée par ce groupe.

Une vérification des listes assurait l'élimination des doublons. Dans le cas des doublons provenant de la liste de contacts des parents où seulement une adresse courriel avait été listée pour les deux parents, une invitation de s'inscrire avec une deuxième adresse a été envoyée aux deux parents/tuteurs pour participer.

Le CSCN a fourni les adresses courriel de sa liste de familles au consultant externe afin de s'assurer de lancer une invitation à sa communauté scolaire directement affectée par la proposition. Une fois inscrits, les participants ont reçu un hyperlien unique au sondage afin d'éliminer qu'un individu ne réponde plus qu'une fois. Les premières invitations ont été lancées le soir du 16 octobre à 3166 répondants potentiels. Un total de 145 adresses, soit 4,4%, étaient non-valides, et 46 personnes se sont désabonnées des envois futurs.

Réponses par jour

Au moins deux fois par jour, le formulaire d'inscription a été vérifié et les invitations envoyées. Des rappels ont été envoyés le mercredi 19 et le vendredi 21 octobre 2016.

Le matin du 21 octobre, une cyber-attaque contre les systèmes du dorsal Internet a affecté le service SurveyMonkey et a limité l'accès de certaines personnes au sondage. La décision a été prise de prolonger la période d'ouverture jusqu'à dimanche le 23 octobre à midi. Cependant, la période d'inscription s'est terminée à minuit, le 21 octobre. Toute inscription après minuit a été ignorée.

Intégrité des données

Pour assurer l'indépendance de gestion des données, la liaison entre l'administrateur du sondage et l'équipe de gestion du CSCN était restreinte au minimum : la direction générale pour la vérification du contenu et des étapes du sondage, son adjointe administrative pour la gestion des réponses papier et le directeur des technologies pour l'accès aux listes de contact. Une fois le sondage lancé, seul l'administrateur du sondage avait accès à l'outil électronique du sondage et aux données recueillies.

Pour assurer l'unicité des répondants, le système de sondage n'acceptait pas plus qu'une réponse par adresse électronique. Une vérification des adresses dans la liste des parents et référencée avec la liste d'inscription a permis d'éviter les doublons. Les parents qui ont

donné la même adresse courriel comme point de contact pour les deux parents ont eu l'opportunité d'ajouter une deuxième adresse pour les fins du sondage.

Nous croyons que les répondants ont participé au sondage à bon escient. Une vérification

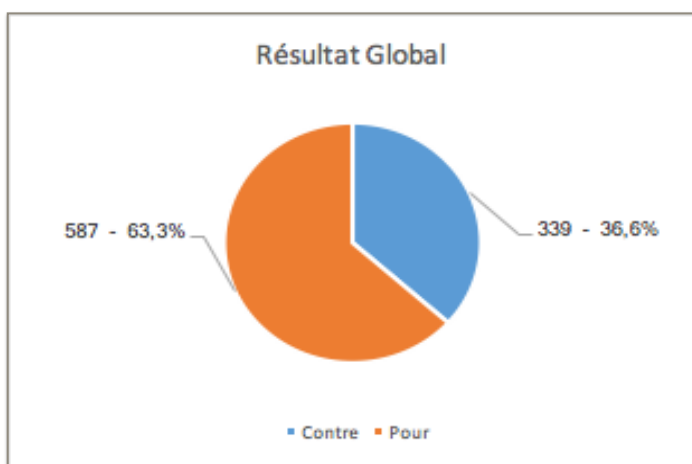
914 personnes ont répondu au sondage. Si on considère que 3302 invitations ont été lancées, le taux de participation est près de 28%

63,3% pour le nouveau modèle et 36,6% pour le modèle actuel

des noms de la liste d'inscription référencée avec la liste des parents a été effectuée sans trouver des évidences pour contredire cette croyance.

Analyse des résultats

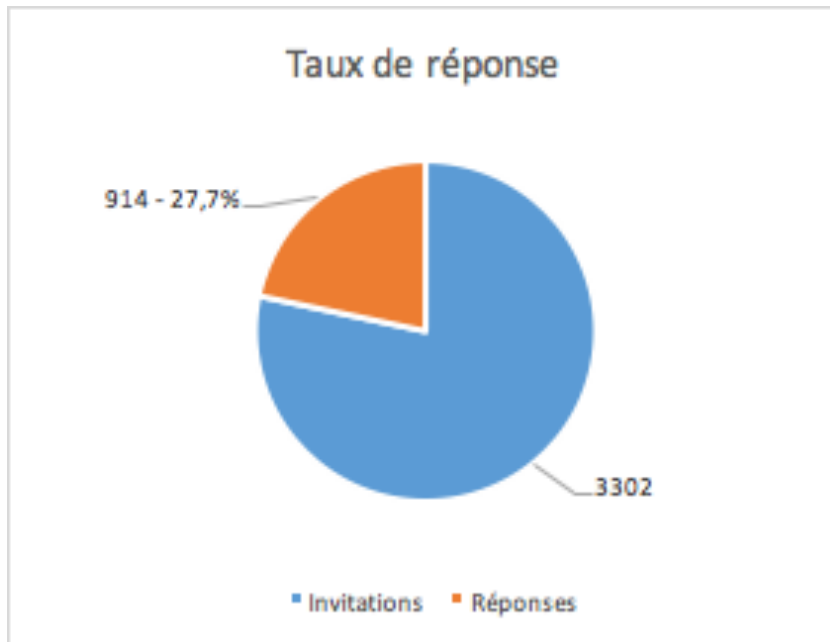
Le résultat global du sondage sur la question d'appuyer ou non le changement du modèle de gestion est 63,3% pour le nouveau modèle et 36,6% contre.



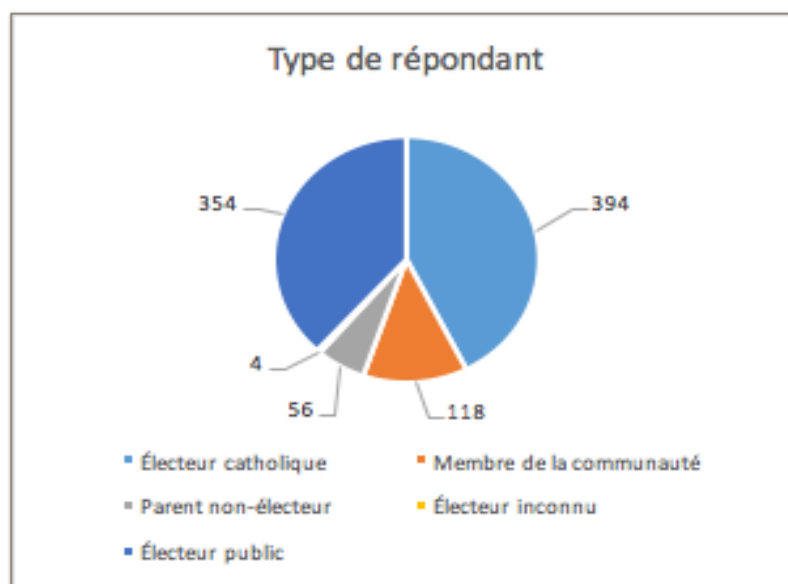
Sur un total de 3302 invitations par courriel, 914 personnes ont répondu donnant un taux de réponse de 27,7%. Ce taux de réponse serait un peu au-dessus de la moyenne¹ pour une étude ciblée à l'externe où les répondants ne sont pas employés. Dans la compilation des données, 28 personnes ont répondu à toutes les questions, mais n'ont pas cliqué le lien pour terminer le sondage. Ces réponses ont été

considérées complètes et ont été intégrées dans les résultats.

¹ Taux de réponse moyenne 24,8% selon Fluidsurveys : <http://fluidsurveys.com/university/response-rate-statistics-online-surveys-aiming/>

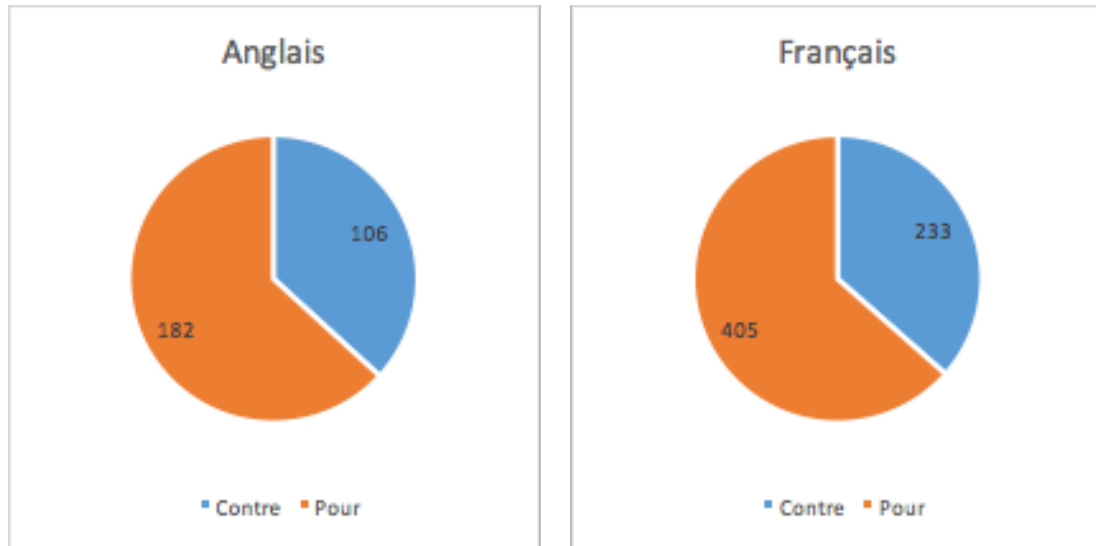


Parmi les quatre types de participants, la distribution est comme suit : **42,5% électeurs catholiques, 38,2% électeurs publics, 12,7% membres de la communauté, 6,0% parents non-électeurs.**

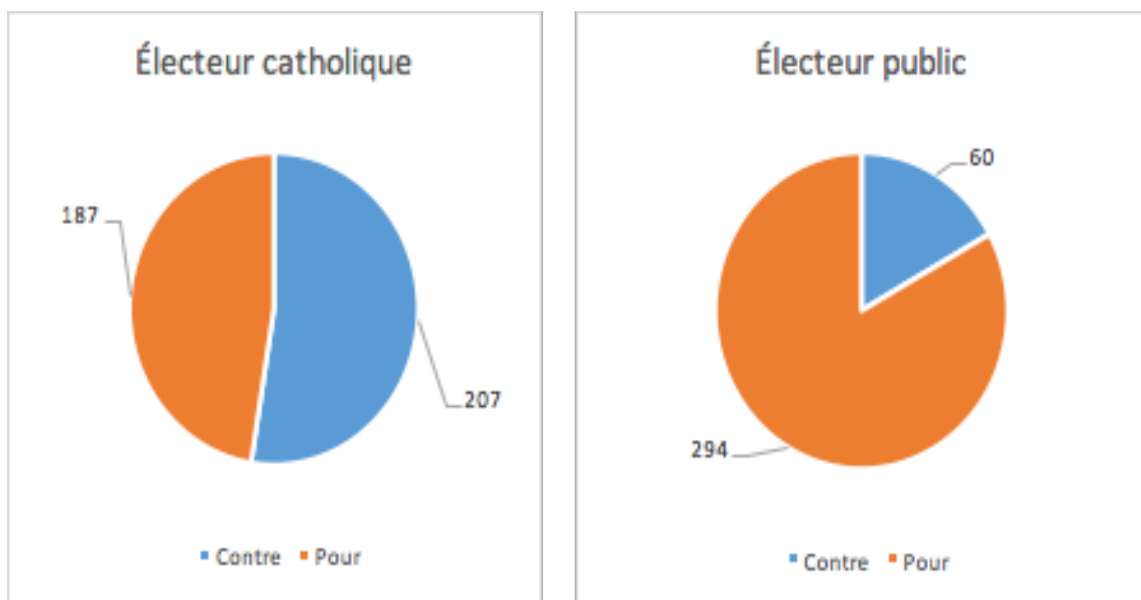


Recoupements

Il n'y a pas de différence de proportion pour ou contre pour les participants qui ont répondu en anglais ou en français. Le groupe de répondants en anglais comptait 288 comparé à 638 en français.



Parmi les répondants, 394 se sont identifiés comme électeur catholique comparé à 354 qui se sont identifiés comme électeur public. Les électeurs catholiques sont contre les changements à 52,5% tandis que les électeurs publics sont pour les changements à 83,1%.



Il est à noter que le nombre d'électeurs qui ont participé au sondage a dépassé le nombre des deux derniers recensements officiels réalisés par le CSCN en 2007 et 2010. En effet, 606 électeurs avaient été recensés en 2007 alors qu'en 2010, 594 électeurs avaient participé au recensement. Avec 748 électeurs inscrits au sondage d'octobre 2016 sur le modèle de représentation des élus au sein du Conseil, le CSCN est confiant par rapport à la représentativité de sa communauté scolaire.

Sondage des élèves

Pour donner suite au sondage public, une version modifiée du sondage a été envoyée aux écoles pour que les élèves du secondaire puissent contribuer leurs opinions au sujet du changement.

Méthodologie (élèves)

Puisque le statut démographique était connu, le sondage consistait simplement de la question de base :

Quel est votre positionnement quant à la modification du modèle de gouvernance du CSCN?

Vous devrez cocher une des deux options ci-dessous :

- A.** J'appuie la proposition d'un modèle égalitaire ayant quatre (4) conseillers publics et quatre (4) conseillers catholiques.
- B.** J'appuie le modèle existant, qui établit la représentation basée sur un recensement ponctuel des électeurs.

Le sondage pour les élèves s'est fait entièrement en ligne en utilisant l'outil de sondage SurveyMonkey. Comparativement au sondage public, le sondage des élèves ne cherchait pas à faire des invitations individuelles ni des inscriptions par personne. L'administration du sondage a été faite à l'intérieur des écoles secondaires. Un conseiller pédagogique a communiqué avec les personnes ressources à l'intérieur du conseil et le personnel de chaque école, directions et enseignants, était responsable pour communiquer le lien vers le sondage aux élèves dans le contexte de classe. Tous les élèves participants ont fait le sondage en français.

Intégrité des données (élèves)

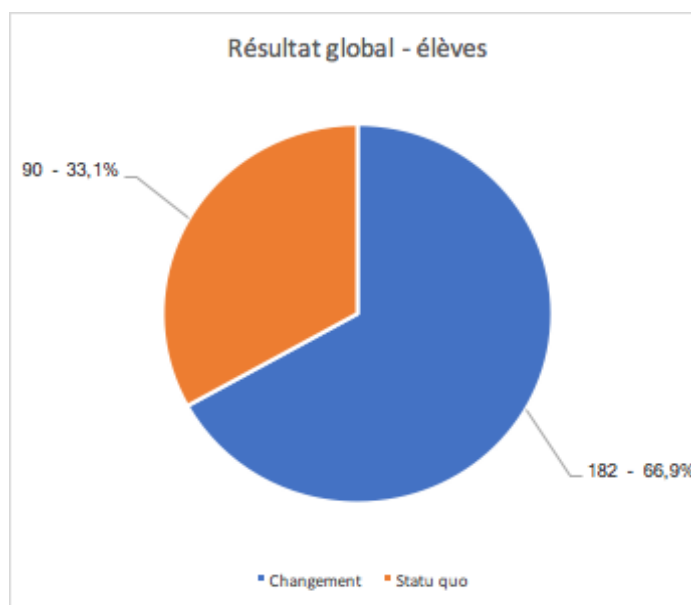
Au niveau technique, le sondage permettait une réponse par appareil identifié par les cookies du navigateur. Dans un autre contexte, ceci aurait pu être une source de perte

d'intégrité de données, mais dans le contexte de classe, les risques sont minimisés. Une analyse des adresses IP des répondants a trouvé cinq réponses qui sont fait soit avec des téléphones cellulaires (de Bell Mobility et de Telus) ou bien des connections internet domestiques (Shaw et Rogers). Ces cinq réponses ont été supprimées des résultats. Tous les autres résultats venaient des adresses scolaires.

Résultats (élèves)

Un total de 272 réponses valides ont été cueillies, réparties dans les écoles de la façon suivante:

Le résultat global du sondage sur la question d'appuyer ou non le changement du modèle de gestion est 66,9% pour le nouveau modèle et 33,1% contre.

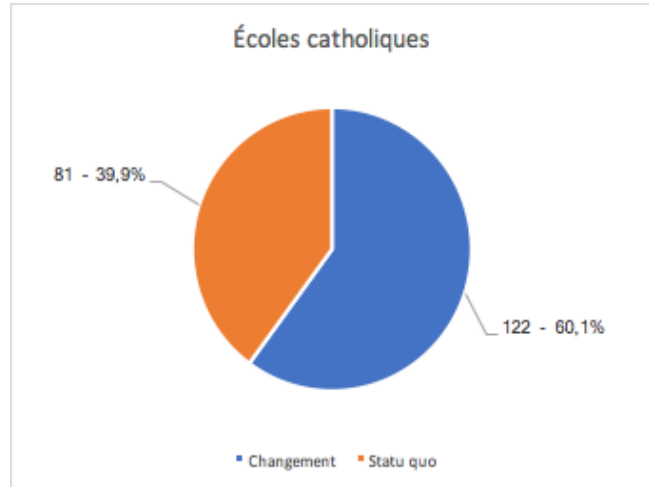
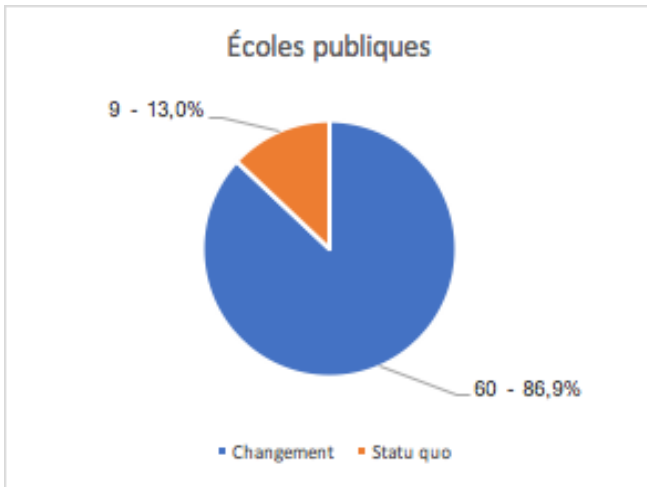


Recoupements (élèves)

Sur le total de 272 réponses, 203 venait des écoles catholiques (Maurice Lavallée, Alexandre Taché, Boréal et St-Christophe) et 69 venait des écoles publiques (Desrochers et Michaëlle Jean).

L'ensemble des écoles secondaires catholiques étaient pour le changement du modèle de gestion à 60,1% comparé à 39,9% pour le statu quo.

L'ensemble des écoles publiques était pour le changement du modèle de gestion à 86,9% comparé à 13,0% pour le statu quo.



2. Résultats du forum d'échanges dans Internet

De manière parallèle au sondage réalisé auprès de sa communauté scolaire, le Conseil scolaire Centre-Nord a mené une démarche permettant aux personnes intéressées d'émettre leur opinion quant au modèle de gouvernance égalitaire. Cette démarche a eu lieu du 28 septembre au 26 octobre 2016. Il était possible pour les participants de s'afficher selon un des quatre groupes suivants : électeurs, parents ne répondant pas au critères d'un électeur, membre de la communauté francophone ou autre. La démarche était confidentielle dans la mesure que les participants n'avaient pas à s'identifier.

Méthodologie

La compagnie Thought exchange a été embauchée pour mener cet exercice qui comprenait trois étapes. La première visait à permettre à quatre catégories d'individus de partager leurs commentaires ou opinions ainsi que leurs questions au sujet de la proposition. Cette étape a eu lieu du 28 septembre jusqu'à la mi-octobre. Une fois cette étape réalisée, l'équipe de Thought exchange a regroupé les commentaires ou les opinions selon la fréquence des thématiques soulevées. Par la suite, une nouvelle invitation a été lancée pour permettre aux participants de voter pour les commentaires ou opinions qui leur semblaient la plus près de leurs croyances et valeurs à l'aide d'un système d'étoiles. Cette étape s'est terminée le 26 octobre 2016.

Le forum a aussi permis aux participants de poser des questions sur le modèle. Encore une fois, des regroupements de questions similaires ont permis d'en dégager les principales thématiques et les participants ont pu encore une fois voter pour les questions qui les concernent le plus.

Une dernière question demandait aux participants de partager leur degré de satisfaction par rapport à la démarche de consultation établie par les conseillers scolaires. Par la suite, la compagnie a procédé à une analyse des résultats afin d'en dégager les principales tendances.

Principaux résultats

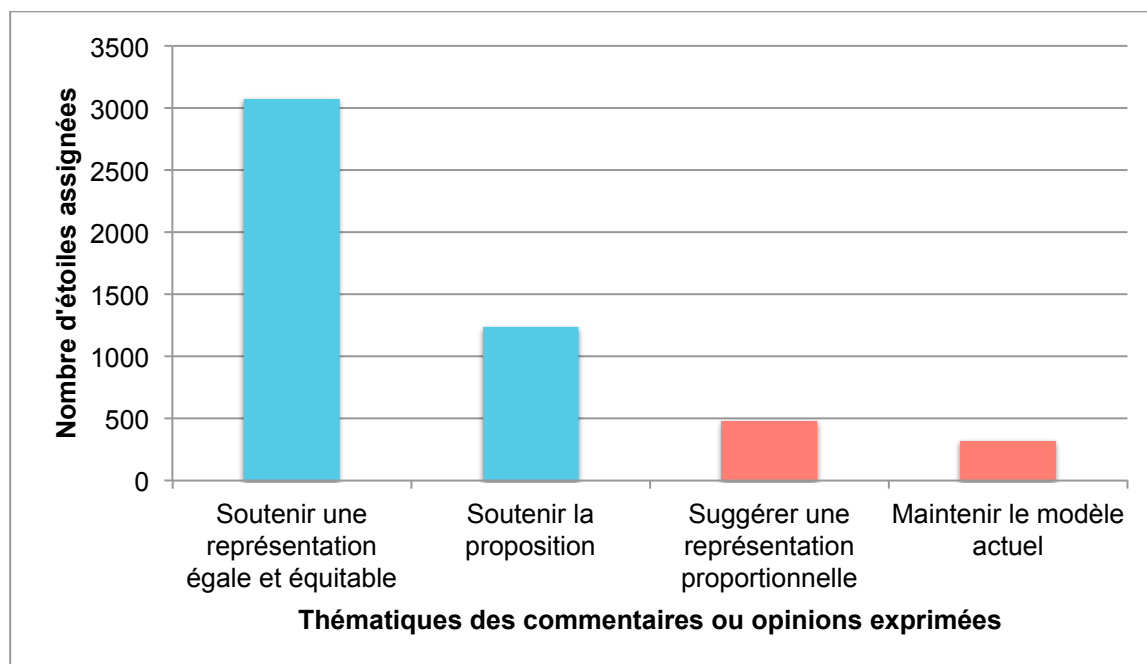
Des 469 personnes qui ont participé aux différentes étapes du processus d'échanges virtuels, 282 se sont déclarés électeurs. Le forum de consultation virtuel a également permis à nos parents qui ne répondent pas aux critères d'électeurs et à d'autres membres de la communauté francophone de participer. Près de 36 % des individus qui ont échangé leurs opinions en utilisant la plateforme virtuelle appartenaient à ces deux catégories (125 membres de la

communauté; 42 parents ne répondant pas aux critères d'un électeur). Vingt participants s'associant à la catégorie «Autre» ont également pris part à l'exercice.

L'exercice a permis de recueillir 477 opinions ou commentaires entre la fin septembre et la mi-octobre 2016. Chaque participant avait par la suite un nombre d'étoiles à attribuer pour valider les thématiques ou questions soulevées. Près de 17286 étoiles ont été attribuées. À la question «Que pensez-vous de la proposition du Conseil scolaire de changer le modèle de gouvernance?», une très grande majorité des participants ont appuyé des opinions ou des commentaires favorisant le modèle de gouvernance égalitaire. Des catégories de commentaires telles que «Soutenir une représentation égale et équitable» et «Soutenir la proposition» ont recueilli la très grande portion d'étoiles lors de l'étape dans laquelle les participants devaient appuyer les opinions ou commentaires les plus similaires à celles qu'ils préconisaient. Des commentaires comme «Je suis 100% pour le changement proposé», «Je suis pour l'égalité dans la gouvernance du CSCN» et «En faveur» ou «Bonne idée» soutenaient ces deux grandes thématiques appuyant le modèle égalitaire.

Pour ce qui de conserver le modèle actuel basé sur la proportionnalité des électeurs, des sous-catégories de commentaires tels que «Le modèle de gouvernance ne devrait pas être modifié à 50/50» ou «Je ne suis pas d'accord. La gouvernance doit rester comme elle est. Mes enfants ont le droit d'avoir une école catholique francophone» ont été répertoriés.

Le graphique suivant résume la proportion du type de commentaires recueillis lors des échanges. Nous observons que la plus grande majorité des étoiles ont été attribuées aux catégories appuyant le nouveau modèle de gouvernance.



Quelques catégories de questions ont permis d'alimenter les réflexions dont celles entourant le processus décisionnel en cas d'égalité de vote lors d'une proposition durant une réunion du conseil scolaire. Dans l'éventualité d'une composition d'un nombre égal (quatre) conseillers élus par les électeurs catholiques et conseillers élus par les électeurs publics, qu'arriverait-il si la distribution du vote serait moitié moitié? D'autres questions parmi les plus populaires portaient sur les avantages du nouveau modèle et les perspectives d'avenir si la proposition était retenue. Par exemple, des questions telles que «Quelles nouvelles choses la nouvelle gouvernance apportera-t-elle?» ou «Si le nouveau modèle de gouvernance est adopté, quelle est la vision du CSCN par la suite?» ont été avancées.

L'hyperlien suivant donne un résumé des principaux résultats obtenus lors du forum d'échange virtuel. <http://centrenord.ab.thoughtexchange.info/>

Conclusion

Dès l'hiver 2014, les conseillers scolaires du CSCN ont entrepris une démarche exhaustive de consultation afin de déterminer le niveau d'appui envers leur demande auprès du ministère de l'Éducation d'obtenir un modèle de gouvernance égalitaire.

Les résultats du forum d'échanges virtuel piloté par Thought exchange s'alignent avec les résultats obtenus avec le sondage mené du 17 au 23 octobre 2016. Dans son ensemble, la communauté scolaire du CSCN appuie le modèle de gouvernance égalitaire. Les résultats du sondage font état d'une proportion de 63% des participants en faveur du nouveau modèle. Parmi les données significatives, soulignons que près de la moitié des électeurs catholiques ont appuyé le changement du modèle de gouvernance alors que 83 % des électeurs publics souhaitent un modèle de gouvernance égalitaire.

Un des aspects qui méritent d'être mentionné touche le nombre de participants au sondage par rapport aux résultats antérieurs des recensements. Le nombre de participants au sondage d'octobre 2016 qui ont indiqué être éligibles selon l'article 256 de la loi scolaire était de 26% supérieur au nombre d'électeurs répertoriés lors du dernier recensement réalisé en 2010. De plus, 166 personnes ne se qualifiant comme électeurs ont participé au sondage. Il en résulte que le CSCN considère les résultats du sondage et du forum virtuel comme des méthodes efficaces pour recueillir de la rétroaction de non seulement des parents qui seraient des électeurs potentiels dans une élection scolaire, mais aussi de l'ensemble de la communauté.

En résumé, les résultats de la consultation entreprise par le CSCN depuis 2014 auprès de sa communauté scolaire favorisent le modèle égalitaire de quatre conseillers représentant les élèves des écoles catholiques et de quatre conseillers scolaires représentant les élèves des écoles publiques. Les nombres de participants s'identifiant comme électeurs publics (354) et comme électeurs catholiques (394) étaient similaires.